



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protection

Question écrite n° 51035

Texte de la question

Le décès dramatique du jeune Raphael dans la communauté « Tabhita Place » pose une fois de plus le problème angoissant des sectes. La présence d'enfants et particulièrement de très jeunes enfants au sein des communautés sectaires leur fait courir des risques inacceptables. A mon sens, nous ne pouvons pas tolérer qu'au nom d'une pseudo-liberté des parents ceux-ci privent leurs enfants de toute instruction scolaire, mais aussi, comme cela vient d'être le cas, de la vie. Aussi Mme Thérèse Aillaud demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre pour assurer à l'intérieur de ces communautés une protection plus efficace des enfants.

Données clés

Auteur : [Mme Aillaud Thérèse](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51035

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2008